

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDENTITE DES PYRENEES

Madame Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie Hôtel de Roquelaure 246, Bd Saint-Germain 75007 Paris

Foix, le 13 mars 2010

Objet : fin du plan-ours

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli copie du courrier adressé ce jour au Président de la République lui demandant de ne pas reconduire les introductions d'ours dans les Pyrénées.

Je me réjouis que vous ayez proposé de recevoir l'ADDIP, bien que je déplore qu'il ait fallu la manifestation de Tarbes et 3.500 pyrénéens dans la rue pour que vous y ayez consenti.

Au nom des co-signataires de ce courrier, je vous renouvelle notre détermination à refuser toute nouvelle introduction d'ours. Henri Nayrou l'a d'ailleurs rappelé au nom de l'ANEM aujourd'hui : "s'il devait y avoir des lâchers, discrets ou pas, il est certain qu'ils se passeraient mal". Il n'est sans doute pas opportun de rejouer devant les français les épisodes calamiteux de 2006.

Les Pyrénées ne sont pas cette "frontière sauvage" que l'ours et certaines dispositions de Natura 2000 voudraient instaurer. Comme nous l'avons proposé au Président, **regardons vers l'avenir**! Celui d'une biodiversité à visage humain que les Pyrénéens ont toujours défendue avec fierté et pugnacité. Vous l'avez sans doute entendu samedi, nous ne cèderons pas. Renoncer reviendrait à trahir ceux qui nous ont laissé cet héritage extraordinaire, et trahir nos enfants à qui nous devrons le transmettre demain.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes salutations pyrénéennes.

Philippe Lacube, Président